



mairie
ti ker

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 12 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze avril, à 17 heures 30, le C.C.A.S de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Président du CCAS.

MEMBRES EN EXERCICE : 9

PRESENTS : OFFRET M, BODEREAU M, DENIS C, LE FLOCH L, NEVEUX D, LE CARVENNEC S, NICOLAS M, GUILLOU M. KERAMBRUN MP

ABSENTS : Mme LE FLOCH L, Mr NEVEUX D excusés.

SECRETAIRE DE SEANCE : LE CARVENNEC S

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2020 ET AFFECTATION DU RESULTAT

**BUDGET C.C.A.S
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
& DU COMPTE DE GESTION 2020
AFFECTATION DE RESULTAT**

Le Comité ayant pris connaissance du Compte de Gestion 2020 et du Compte Administratif 2020, résumé dans le tableau suivant et après en avoir délibéré, constatant la concordance des deux documents, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2020 et le Compte de Gestion 2020.

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	3 252.53 €
Résultat reporté	856.21 €
Résultat cumulé	4 108.74 €

Décide à l'unanimité d'affecter 4 108.74 € de l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement 2021.

Le Président

Maurice OFFRET





mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 14/04/2021
Affiché le 14.04.21
ID : 022-212200349-20210413-20210406-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 12 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, RANNOU S, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, ROUSSEL M, LE BARON J, UNVOAS P, CALBARY B, MALEGOL J, DAVAI E, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

ABSENTS : Mme BONJOUR E (procuration à Mme MALEGOL J), Mme LE CANT G excusée.

SECRETAIRE DE SEANCE : UNVOAS P.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – COMPTE DE GESTION 2020

BUDGET COMMUNE
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
& DU COMPTE DE GESTION 2020
AFFECTATION DE RESULTAT

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du compte de gestion 2020 et du Compte Administratif 2020, résumé dans le tableau suivant et après en avoir délibéré, constatant la concordance des deux documents, approuve à seize voix pour et deux abstentions le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2020.

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Résultat de l'exercice	378 190.05 €	- 248 666.51 €
Résultat reporté	0.00 €	152 175.04 €
Résultat cumulé	378 190.05 €	- 96 491.47 €

Décide à l'unanimité d'affecter 378 190.05 € de l'excédent de fonctionnement en recettes d'investissement 2021.

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 14/04/2021
Reçu en préfecture le 14/04/2021
Affiché le 14.04.21
ID : 022-212200349-20210413-20210402-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 12 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, RANNOU S, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, ROUSSEL M, LE BARON J, UNVOAS P, CALBARY B, MALEGOL J, DAVAI E, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

ABSENTS : Mme BONJOUR E (procuration à Mme MALEGOL J), Mme LE CANT G excusée.

SECRETAIRE DE SEANCE : UNVOAS P.

OBJET : VOTES DES DEUX TAXES

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les taux d'imposition des deux taxes directes locales pour 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote les taux suivants :

Taxe foncière (bâti) :	42.38 %
Taxe foncière (non bâti) :	79.46 %

Le Maire

Maurice OFFRET



mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 14/04/2021
Reçu en préfecture le 14/04/2021
Affiché le 14.04.21
ID : 022-212200349-20210413-20210403-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 12 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, RANNOU S, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, ROUSSEL M, LE BARON J, UNVOAS P, CALBARY B, MALEGOL J, DAVAI E, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

ABSENTS : Mme BONJOUR E (procuration à Mme MALEGOL J), Mme LE CANT G excusée.

SECRETAIRE DE SEANCE : UNVOAS P.

OBJET : PARTICIPATIONS INTERCOMMUNALES 2021

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser les participations suivantes au titre de l'année 2021:

	2020	A payer en 2021
Foyer collège Bégard	2 808,00 €	2 808,00 €
Maires de France	560.42 €	565.70 €
Centre de secours	1 771.80 €	1 771.80 €
Rased	191,00 €	191.00 €
Classe Ulis Bégard (1 enfant)	427.10 €	427.10 €
Classes spécialisées St Briec (1 enfant)	996.90 €	500.00 €
Classe ULEMA Lannion (1 enfant)		1 351.06 €
TOTAL	6 755.22 €	7 614.66 €

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 14/04/2021
Reçu en préfecture le 14/04/2021
Affiché le 14.04.21
ID : 022-212200349-20210413-20210404-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 12 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, RANNOU S, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, ROUSSEL M, LE BARON J, UNVOAS P, CALBARY B, MALEGOL J, DAVAI E, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

ABSENTS : Mme BONJOUR E (procuration à Mme MALEGOL J), Mme LE CANT G excusée.

SECRETAIRE DE SEANCE : UNVOAS P.

OBJET : Programme de voirie 2021

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, la proposition de programme de voirie, pour l'année 2021.

Suite à la publication en date du 25 février 2021, de l'avis d'appel public à la concurrence concernant le marché de travaux "programme voirie 2021", que la commission d'appel d'offres en charge de ce dossier s'est réunie le 31 mars pour statuer sur les propositions reçues en vue de l'attribution de ce marché par le Conseil Municipal.

Trois propositions sont parvenues en mairie (3 sociétés pour le lot n° 1 "Tranche ferme rue Lann Cavan à Toulliezou" – 3 sociétés pour le lot n° 2 "Tranche optionnelle 1 rue du 19 mars 1962" – 3 sociétés pour le lot n° 3 "Tranche optionnelle 2 rue de Traou ar Hoat" – 3 sociétés pour le lot n° 4 "Tranche optionnelle 3 rue de Kergrehénant" et un classement a été effectué avec le soutien des services techniques de LTC (dans le cadre de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage passée en date du 3 février 2021).

Ce classement des offres a été réalisé en prenant en compte différents critères définis à l'avance et précisés lors de la remise des dossiers aux candidats :

L'ensemble des lots de 1 à 8	
Valeur technique	20 %
Prix	80 %

Le classement des offres effectué par la commission en date du 31 mars 2021 est le suivant :

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 022-212200349-20210413-20210404-DE

<i>lot n° 1 : "Tranche ferme – Rue de Lann Cavan à Toulliezou"</i>			
<i>Candidats</i>	<i>Offre</i>	<i>Note</i>	<i>Rang</i>
EUROVIA	59 111.80 € HT	98.00 / 100	1
ATP	63 839.00 € HT	88.58 / 100	2
COLAS	67 432.95 € HT	88.13 / 100	3

<i>lot n° 2 : "Tranche optionnelle 1 – Rue du 19 mars 1962"</i>			
<i>Candidats</i>	<i>Offre</i>	<i>Note (lot 1 et 2)</i>	<i>Rang</i>
EUROVIA	20 170.50 € HT	98.00 / 100	1
ATP	20 392.00 € HT	89.80 / 100	2
COLAS	23 463.70 € HT	87.78 / 100	3

<i>lot n° 3 : "Tranche optionnelle 2 – Rue de Traou ar Hoat"</i>			
<i>Candidats</i>	<i>Offre</i>	<i>Note (lot 1 et 3)</i>	<i>Rang</i>
EUROVIA	11 590.40 € HT	98.00 / 100	1
ATP	12 003.00 € HT	89.08 / 100	2
COLAS	13 187.97 € HT	88.16 / 100	3

<i>lot n° 4 : "Tranche optionnelle 3 – Rue de Kergréhénant"</i>			
<i>Candidats</i>	<i>Offre</i>	<i>Note (lot 1 et 4)</i>	<i>Rang</i>
EUROVIA	10 523.20 € HT	98.00 / 100	1
ATP	11 806.00 € HT	88.14 / 100	3
COLAS	11 900.02 € HT	88.22 / 100	2

La commission propose de retenir le lot n° 1 (tranche ferme : rue de Lann Cavan à Toulliezou), le lot 3 (tranche optionnelle 2 – rue de Traou ar Hoat) et le lot 4 (tranche optionnelle 3 rue de Kergréhénant).

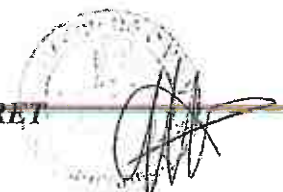
<i>Lot n° 1 + lot 3 + lot 4</i>			
<i>Candidats</i>	<i>Offre</i>	<i>Note</i>	<i>Rang</i>
EUROVIA	81 225.40 € HT	98.00 / 100	1
ATP	87 648.00 € HT	88.64 / 100	2
COLAS	92 520.94 € HT	88.23 / 100	3

soit la société EUROVIA pour un montant de 81 225.40 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité suit l'avis de la commission de retenir la société EUROVIA pour les lots 1 – 3 et 4 pour un montant de 81 225.40 € HT et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie
ti ker

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 12 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, RANNOU S, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, ROUSSEL M, LE BARON J, UNVOAS P, CALBARY B, MALEGOL J, DAVAI E, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

ABSENTS : Mme BONJOUR E (procuration à Mme MALEGOL J), Mme LE CANT G excusée.

SECRETAIRE DE SEANCE : UNVOAS P.

OBJET : Cheminement piétons

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, de la volonté de prolonger le cheminement piéton existant en sortie de bourg à partir de la VC de Crec'h ar stang jusque la VC de Keroual.

Ce cheminement piéton d'une longueur de 570 ml pour une largeur de 1.50 ml sera constitué d'une finition en sable 0/4 beige de Goasq. Une bande enherbée, dans lequel seront intégrés des potelets en bois, servira de délimitation entre la route et le cheminement.

A ce titre, le service voirie de Lannion Trégor Communauté sollicité par la commune, propose de réaliser ces travaux pour un montant de 20 976.75 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité concernant la réalisation de ces travaux de voirie, autorise Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et sollicite le fonds de concours « travaux sur voirie communale 2021 et 2022 » auprès de Lannion Trégor Communauté.

Le Maire

Maurice OFFRET

